

# En Bretagne, le nombre de lycéens atteindrait son pic en 2026 avant de diminuer jusqu'à l'horizon 2040

Insee Analyses Bretagne • n° 130 • Septembre 2024



À la rentrée 2023, 107 100 jeunes domiciliés en Bretagne fréquentent un lycée relevant de l'Éducation nationale, hors apprentissage et formations post-bac. Cette population lycéenne a augmenté depuis 10 ans, malgré une légère décline depuis 2018, en raison notamment de la hausse du nombre d'apprentis.

Si les tendances récentes, démographiques et migratoires, se prolongeaient, le nombre de lycéens bretons croîtrait jusqu'en 2026 pour reculer nettement ensuite, avec un ralentissement de cette baisse à compter de 2038.

À l'intérieur de la région, les 23 zones appelées aires « Parcours » connaîtraient des trajectoires distinctes. Tous les territoires observeraient une baisse du nombre de lycéens sur la période de 2026 à 2038 ; pour autant, celle-ci serait d'ampleur différente selon les zones. Sur les périodes avant 2026 et à partir de 2038, les constats seraient différents, avec des trajectoires d'évolution des effectifs lycéens parfois opposées.

## Un pic du nombre de lycéens bretons en 2026

À la rentrée 2023, 107 100 jeunes résidant en Bretagne sont scolarisés dans l'enseignement secondaire dans un lycée relevant de l'Éducation nationale (hors apprentissage), dans la région ou ailleurs. Si les tendances récentes se prolongeaient, du point de vue de la démographie, des migrations résidentielles et du **taux de scolarisation**, ce nombre diminuerait de près de 15 % d'ici 2040.

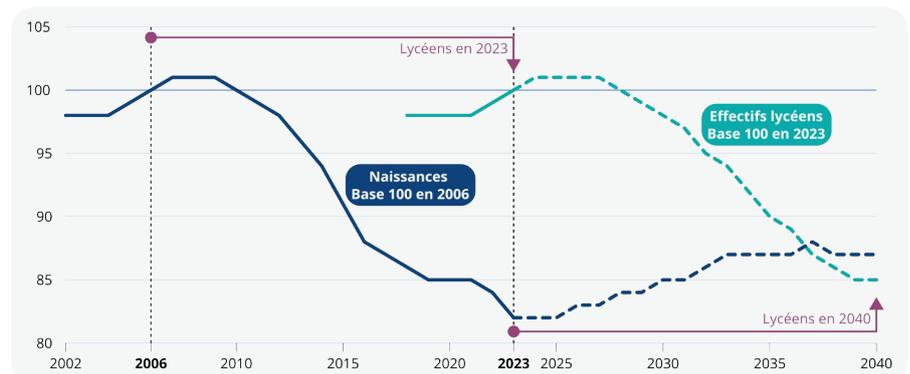
En début de période, la région connaîtrait une croissance de ce nombre de lycéens jusqu'en 2026, au rythme de +0,37 % par an en moyenne. Cela représenterait près de 300 jeunes en plus chaque année. Cet accroissement résulterait notamment du nombre élevé de naissances à la fin des années 2000 ► **figure 1**, la plupart des lycéens ayant entre 15 et 17 ans. Dans cette fin de décennie, alors que le nombre de femmes en âge de procréer se maintenait à un niveau élevé, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** avoisinait les 2 enfants par femme suite au rebond amorcé à la fin des années 1990. Par ailleurs, les arrivées de nouveaux habitants en provenance d'autres régions,

en particulier de familles, contribueraient également à la hausse projetée sur ces toutes prochaines années.

Dès 2026, la population lycéenne diminuerait sensiblement. La baisse se

ferait à un rythme moyen de -1,33 % par an jusqu'en 2038, soit plus de 1 300 élèves de moins chaque année. Le recul du nombre de naissances observé dans la région à partir de 2013 expliquerait cette chute rapide. Celui-ci résulte de la

## ► 1. Évolution du nombre de naissances et de lycéens en Bretagne, passée et projetée jusqu'en 2040



Courbes en pointillé : projections.

**Note :** Les naissances (domiciliées) sont en base 100 avec 2006 en année de référence et chaque année correspond au lissage de trois années (2007 est la moyenne des années 2006, 2007 et 2008) ; les lycéens (au lieu de résidence) sont en base 100 avec 2023 en année de référence.

**Lecture :** En 2030, le nombre de naissances serait inférieur de 15 % à celui de l'année de référence pour cette série (2006) et le nombre de lycéens aurait diminué de 2 % par rapport à l'année de référence pour cette seconde série (2023).

**Source :** Insee, état civil (fichier annuel des naissances), Omphale 2022.

Cette étude a été réalisée en partenariat avec :



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne



Direction interrégionale de la Mer Nord Atlantique-Manche Ouest

combinaison de deux évolutions. En premier lieu, depuis 2011, l'indicateur conjoncturel de fécondité décroît, en Bretagne comme en France, pour s'établir dans la région à 1,74 au 1<sup>er</sup> janvier 2023. En second lieu, cette baisse du nombre d'enfants par femme se cumule avec un nombre moindre de femmes en âge d'avoir des enfants entre 2010 et 2020. Ce phénomène est notamment la conséquence du nombre relativement faible de naissances à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

À partir de 2038, la baisse des effectifs lycéens ralentirait, en lien avec l'atténuation de la diminution du nombre de naissances depuis le début des années 2020. Cela est dû principalement à deux facteurs. D'une part, les enfants, relativement nombreux, nés autour des années 2000 arrivent à l'âge de devenir parents et les bébés nés dans la période actuelle seront en âge d'aller au lycée à la fin des années 2030. D'autre part, les hypothèses retenues conduisent à projeter une stabilisation de l'indice conjoncturel de fécondité (1,74) et de l'âge moyen de la mère à l'accouchement.

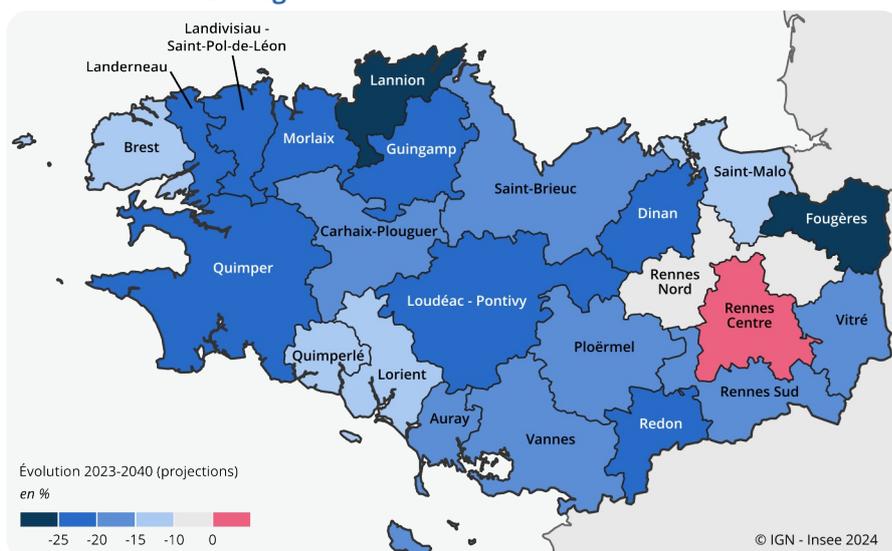
Au regard des projections du nombre de naissances dans les années à venir, le nombre de lycéens repartirait même à la hausse en Bretagne à partir du début des années 2040. Toutefois, ces hypothèses démographiques ne tiennent pas compte d'éventuelles modifications des comportements et de possibles conséquences locales d'événements plus globaux (arrivée de réfugiés climatiques ou politiques, pandémie, etc.). De même, les hypothèses retenues pour le calcul des taux de scolarisation se basent sur les politiques actuelles d'incitation à l'apprentissage ► encadré, qui peuvent elles aussi évoluer. Par conséquent, plus les projections sont lointaines et plus la probabilité que la réalité s'éloigne des hypothèses retenues augmente.

À une échelle plus locale, toutes les **aires Parcours**, hormis celle de Rennes Centre, verraient leur population lycéenne baisser d'ici 2040. Globalement, les évolutions projetées des effectifs de **lycéens au lieu de résidence** seraient différentes selon les territoires au sein de la région ► figure 2.

### ► Encadré - Une hausse récente et significative du nombre d'apprentis

En 2022, en Bretagne, 11 800 apprentis suivent une formation conduisant à un diplôme de niveau CAP ou baccalauréat. La promotion de l'apprentissage avec la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a favorisé le choix de ce mode de formation, limitant de fait le nombre de lycéens. Cette hausse récente et significative du nombre d'apprentis âgés de 15 à 19 ans (+36 % entre 2018 et 2022) est également soutenue par des mesures d'aides financières en faveur de leur embauche, déployées durant la crise sanitaire. Il est difficile de présager de leur pérennité sur la période étudiée. Néanmoins, cette évolution a été prise en compte et intégrée dans les taux de scolarisation retenus pour cette analyse.

## ► 2. Évolution projetée des effectifs lycéens entre 2023 et 2040 par aire Parcours en Bretagne



**Lecture :** Le nombre de lycéens résidant dans l'aire Parcours de Lannion baisserait de plus de 25 % entre 2023 et 2040.  
**Source :** Insee, Omphale 2022.

Les 23 aires Parcours bretonnes peuvent ainsi être réparties dans cinq groupes de territoires aux trajectoires proches ► **méthode** ► **figure 3**.

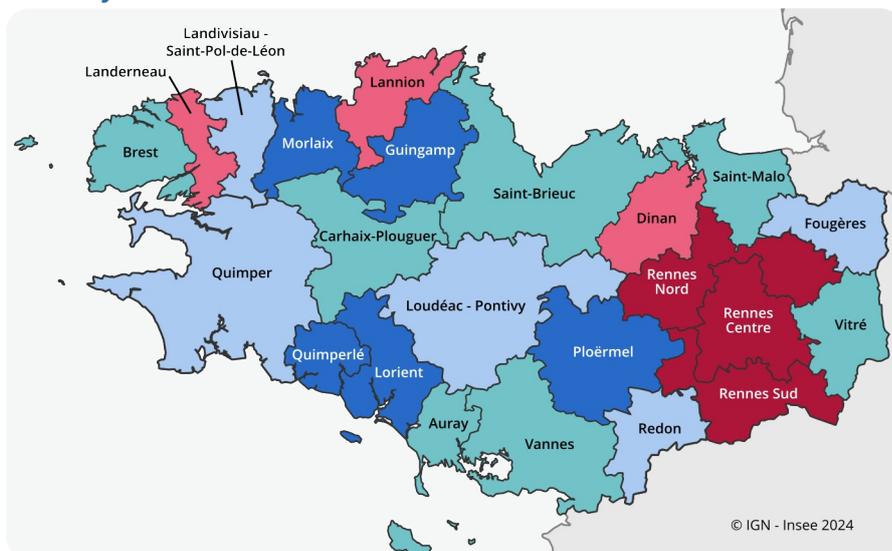
### Un nombre de lycéens en hausse uniquement à Rennes et dans ses alentours

Dans un contexte de forte croissance de la population associée à une population jeune, les trois aires Parcours de Rennes (Centre, Nord et Sud) connaîtraient des trajectoires proches. Dans ces territoires, la forte croissance du nombre de lycéens devrait se poursuivre jusqu'en 2026, voire un peu après ► **figure 4**. Puis, après un reflux dans les trois zones jusqu'en 2038,

davantage marqué dans le secteur sud, la population lycéenne devrait à nouveau progresser ensuite. Néanmoins, l'aire de Rennes Centre serait le seul territoire dans lequel le nombre de lycéens serait plus élevé en 2040 qu'en 2023.

Ces évolutions sont notamment les conséquences d'une fécondité élevée au nord et au sud de Rennes et d'une forte proportion de femmes âgées de 21 à 35 ans – âges auxquels les probabilités de donner naissance à un enfant sont relativement élevées – dans la population de l'aire de Rennes Centre (12,1 % contre 7,6 % au niveau régional). Dans cette zone, le nombre de naissances se maintient d'ailleurs à un niveau élevé depuis 2006.

## ► 3. Les aires Parcours bretonnes regroupées selon des caractéristiques communes au regard des trajectoires d'évolution projetée du nombre de lycéens résidant sur le territoire



**Lecture :** L'aire Parcours de Rennes Centre partage des trajectoires d'évolution proches de celles des aires Parcours de Rennes Nord et Rennes Sud en matière de projections d'effectifs lycéens à l'horizon 2040. De même, quatre autres groupes se dégagent, rassemblant des aires Parcours aux projections de lycéens suivant des trajectoires similaires.  
**Source :** Insee, Omphale 2022.

Ces caractéristiques démographiques sont par ailleurs complétées par des caractéristiques migratoires qui renforcent cette tendance. Les zones de Rennes Nord et Rennes Sud enregistrent depuis plusieurs décennies un apport migratoire de personnes âgées de 25 à 35 ans, susceptibles d'être parents ou de le devenir dans les années suivant leur arrivée. Dans la zone de Rennes Centre, un solde migratoire excédentaire est constaté chez les jeunes de 18 à 20 ans, contribuant au maintien d'un nombre de naissances élevé : les nombreuses arrivées d'étudiants – même si une partie d'entre eux repart par la suite – ainsi que de très jeunes actifs amènent en effet des populations arrivant quelques années plus tard aux âges où les naissances sont les plus fréquentes.

### Une baisse marquée et continue du nombre de lycéens dès 2023 dans les aires Parcours de Dinan, Landerneau et Lannion

Dans les territoires autour de Dinan, Landerneau et Lannion, la population lycéenne reculerait dès 2023 et jusqu'en 2040, malgré un ralentissement de cette baisse à partir de 2038. Plusieurs facteurs contribueraient à cette évolution. Tout d'abord, dans ces territoires, la baisse du nombre de naissances depuis 2006 a été plus marquée qu'à l'échelle de la Bretagne, en particulier à Lannion (-40 % entre 2006 et 2017). Ensuite, dans ces aires Parcours, la part de femmes âgées de 21 à 35 ans dans la population est inférieure à la moyenne régionale, en lien avec une population relativement âgée. Enfin, les migrations, qui constituent un

facteur de croissance de la population bretonne, ne parviendraient pas à inverser la tendance : elles seraient excédentaires principalement aux âges où les enfants ne vont plus au lycée. Même à Landerneau, où les arrivées d'individus âgés de 25 à 35 ans seraient excédentaires, ces migrations ne permettraient pas de compenser les conséquences du faible nombre de naissances.

### Malgré une nette hausse jusqu'en 2026, un retour à la norme régionale ensuite autour de Guingamp, Lorient, Morlaix, Ploërmel et Quimperlé

Dans les aires Parcours de Guingamp, Lorient, Morlaix, Ploërmel et Quimperlé, le nombre de lycéens augmenterait nettement, plus qu'à l'échelle régionale, jusqu'en 2026 ou 2027. Un retournement de tendance, parfois marqué comme à Quimperlé, verrait ces zones revenir autour de l'évolution moyenne régionale jusqu'en 2038, date à laquelle leurs effectifs lycéens se stabiliseraient.

Ce changement de trajectoire s'expliquerait principalement par la baisse sensible des naissances depuis 2010, plus rapide que dans le reste de la région sauf dans la zone de Lorient. Ce recul serait particulièrement important à Morlaix (-36 % entre 2006 et 2022, contre -18 % à l'échelle de la Bretagne). Il serait notamment dû à une part de femmes âgées de 21 à 35 ans plus faible qu'au niveau régional, en lien avec des départs de jeunes de moins de 25 ans plus nombreux que les arrivées dans cette

classe d'âge, sauf dans le secteur de Lorient. Le solde migratoire positif des personnes de 25 ans ou plus ne suffirait pas à compenser les conséquences du faible nombre de naissances.

### Une baisse plus marquée à partir de 2028 pour les secteurs de Fougères, Landivisiau - Saint-Pol-de-Léon, Loudéac - Pontivy, Quimper et Redon

Dans les aires Parcours de Fougères, Landivisiau - Saint-Pol-de-Léon, Loudéac - Pontivy, Quimper et Redon, le nombre de lycéens serait quasiment stable jusqu'en 2028. Ces territoires verraient ensuite leur population lycéenne diminuer bien plus rapidement qu'à l'échelle régionale sur le reste de la période. Au-delà de 2038, la diminution des effectifs resterait plus marquée que dans le reste de la région.

Dans ces territoires démographiquement peu dynamiques, le nombre de naissances a connu une baisse marquée à partir de 2014, influençant directement le nombre de lycéens qui devraient être présents sur le territoire à partir de 2029. La faible part des femmes âgées de 21 à 35 ans, au sein d'une population plus âgée et vieillissant plus vite que l'ensemble de la population bretonne, serait, là aussi, la principale cause de ce recul des naissances. Le solde migratoire, négatif chez les moins de 24 ans, contribuerait également à limiter le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et par suite le nombre de naissances.

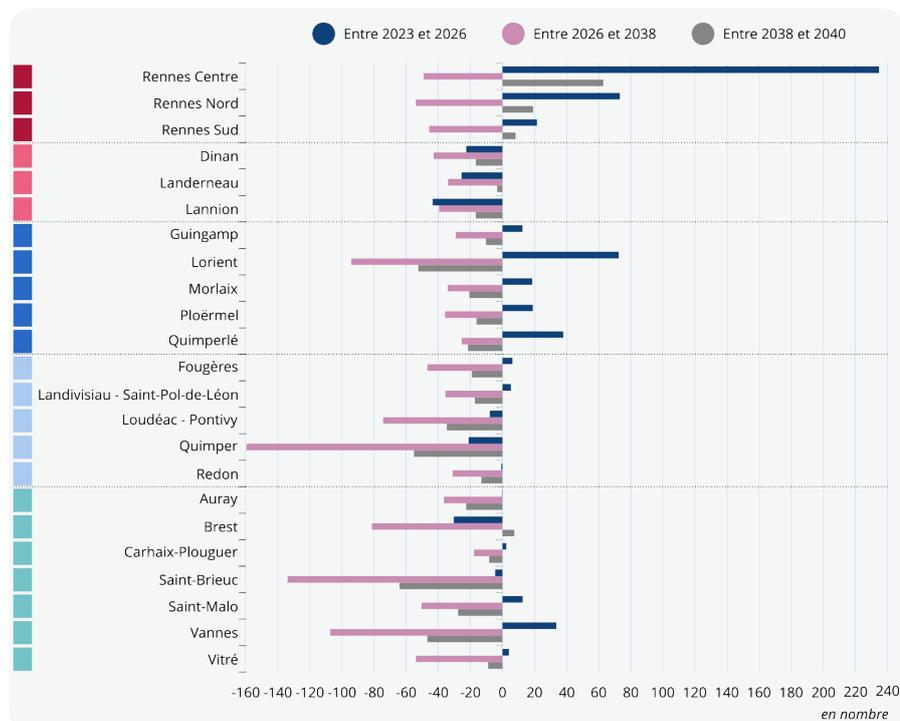
### Une évolution proche de la moyenne régionale pour les sept autres zones

Pour les aires Parcours d'Auray, Brest, Carhaix-Plouguer, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Vannes et Vitré, l'évolution des effectifs de lycéens suivrait la tendance régionale de 2023 à 2040. Après une légère croissance jusqu'en 2026, et malgré un certain dynamisme démographique sauf autour de Carhaix, ces territoires, comme le reste de la Bretagne, perdraient des effectifs lycéens à partir de 2026. Pour toutes ces aires Parcours, le recul du nombre de lycéens serait engendré par un déficit de naissances observé depuis 2006, déficit plus conséquent à Auray et Vannes que dans les cinq autres zones.

Cette baisse serait très ralentie dès 2038. La zone de Brest pourrait même constater une légère croissance de sa population lycéenne après un recul continu depuis 2023, en raison notamment d'une part plus importante de femmes âgées de 21 à 35 ans dans la population (9,6 % contre 7,6 % dans l'ensemble de la région). En dehors de celles de Brest et de Carhaix-Plouguer, les aires Parcours de ce groupe enregistreraient par ailleurs un solde migratoire négatif pour les moins de 25 ans, qui accentuerait l'effet démographique sur le nombre de lycéens. ●

Hervé Bovi, Emmanuel Granier (Insee), Christophe Ridet, Yann With (Rectorat), Emmanuel Attagniant, Laurence Le Goff (Région)

## ► 4. Évolution annuelle moyenne projetée du nombre de lycéens par aire Parcours de résidence



**Lecture :** Le nombre de lycéens résidant dans l'aire Parcours de Rennes Centre augmenterait en moyenne de 235 élèves par an entre 2023 et 2026, baisserait ensuite de 49 élèves par an entre 2026 et 2038, puis augmenterait à nouveau sur la période 2038-2040, de 63 élèves par an. L'aire Parcours de Rennes Centre partage des trajectoires d'évolution proches de celles des aires Parcours de Rennes Nord et Rennes Sud en matière de projections d'effectifs lycéens à l'horizon 2040.

**Source :** Insee, Omphale 2022.

## ► Méthode

**Omphale** est un modèle permettant de réaliser des projections de population infra-nationales selon la méthode des composantes. Il est utilisé pour réaliser des projections sur la période 2018-2070, sur toute zone géographique de plus de 50 000 habitants.

Comme indiqué dans la définition du zonage, des aires Parcours ont dû être regroupées afin de respecter cette préconisation.

Ce modèle fait appel aux populations par sexe et âge au 1<sup>er</sup> janvier 2018, issues du recensement de la population.

L'évolution de la population d'un territoire dans le temps résulte de l'interaction entre trois composantes démographiques : les naissances, les décès et les migrations.

Les paramètres de projection retenus pour cette étude sont :

- un indicateur conjoncturel de fécondité initial de 1,79 jusqu'en 2023 puis constant à 1,74 jusqu'en 2040 ;
- une espérance de vie de 74,8 ans en 2018 atteignant 78,0 ans en 2040 pour les hommes et 82,7 ans en 2018 atteignant 84,5 ans en 2040 pour les femmes ;
- un solde migratoire avec l'étranger de 2 100 individus par an sur la période 2018-2020, puis s'établissant à 1 500 par an jusqu'en 2040.

Ces projections ne peuvent s'assimiler à des prévisions. Elles illustrent simplement comment la population évoluerait à l'avenir si les hypothèses démographiques étaient vérifiées.

Les **projections des effectifs de lycéens**, au lieu de résidence, sur la période 2023-2040 sont réalisées en deux temps :

- 1) l'outil démographique Omphale de l'Insee permet de simuler l'évolution de la population par âge de chaque aire Parcours ;
- 2) les taux de scolarisation par zone et par âge sont appliqués aux populations âgées de 14 à 20 ans obtenues afin de déterminer les projections d'effectifs lycéens.

Ces projections ne concernent que les élèves relevant des lycées de l'Éducation nationale : elles n'incluent pas les lycéens scolarisés dans un lycée agricole, maritime ou naval.

La **construction des cinq groupes de territoires aux trajectoires projetées similaires** se base sur le découpage des projections en trois phases : 2023-2026, 2026-2038 et 2038-2040. Les aires Parcours sont ainsi regroupées selon les similitudes de leurs évolutions projetées sur ces trois phases.

## ► Définitions

Le **zonage en aires d'éducation** a été développé en 2022 par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) et les services statistiques académiques du ministère en charge de l'Éducation nationale pour répondre à des problématiques liées au parcours et à la réussite des élèves. Il s'appuie sur les flux d'élèves entre les communes de résidence et les communes de scolarisation sur l'ensemble des établissements publics et privés de l'Éducation nationale.

La méthodologie de construction respecte la logique principale des zonages statistiques, au sens où elle constitue une partition du territoire formé par les départements de France métropolitaine et d'outre-mer. Le zonage a été réalisé à partir de regroupements de communes. Ainsi, il permet une utilisation simple et la mise en relation avec la plupart des bases de données disponibles. En outre, il offre une maille territoriale pertinente pour le suivi fin des politiques éducatives.

Ainsi, le **zonage « Parcours »** utilisé dans cette publication est construit sur la base des flux de l'ensemble des élèves du second degré (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles, voie générale, technologique et professionnelle, hors post-bac).

Pour les besoins de l'étude, l'aire Parcours de Rennes a été scindée en trois afin d'illustrer plus finement les situations dans les communes au nord et au sud de la zone. En outre, afin de pouvoir réaliser des projections d'effectifs lycéens sur ce zonage en aires Parcours, il a été décidé de regrouper d'une part celles de Landivisiau et de Saint-Pol-de-Léon et d'autre part celles de Loudéac et de Pontivy.

Pour en savoir plus : [Le zonage en aires d'éducation](#).

Dans cette étude, le **taux de scolarisation** pour un âge donné est le rapport entre les effectifs de lycéens de cet âge en formation initiale dans la voie scolaire générale, technologique ou professionnelle, hors apprentissage et hors post-bac, dans un établissement d'enseignement relevant de l'Éducation nationale, et le nombre de jeunes de cet âge.

Les taux de scolarisation observés sur 2018, 2019 et 2020 sont prolongés jusqu'en 2040, sauf pour les jeunes âgés de 18 ans ou plus pour lesquels le taux de scolarisation est minoré de 30 % afin de tenir compte du développement progressif de l'apprentissage depuis 2019.

Les **lycéens au lieu de résidence** sont les jeunes entre 14 et 20 ans résidant dans la zone considérée et fréquentant un lycée dépendant de l'Éducation nationale, quelle que soit la localisation de ce lycée. Par exemple, un lycéen résidant à Fougères sera comptabilisé dans l'aire Parcours de Fougères, même si son lycée se trouve dans l'aire de Vitry ou même dans les Pays de la Loire.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

## ► Sources

Les taux de scolarisation des lycéens sont calculés à partir de la **base élèves du Rectorat** pour les effectifs scolarisés et du **recensement de la population** (Insee) pour le nombre de jeunes résidant en Bretagne.

Les données sur la population utilisées par Omphale sont issues des **enquêtes annuelles de recensement** (Insee).

## ► Pour en savoir plus

- **Lardoux J.-M. et al.**, « [Près de 120 000 lycéens scolarisés en Bretagne à la rentrée 2023](#) », Insee Analyses Bretagne n° 129, septembre 2024.
- **Février M. (dir.)**, « [Les lycéens en Bretagne](#) », Insee Dossier Bretagne n° 5, octobre 2019.
- **Dauphin L. et al. (DEPP)**, « [5 657 millions d'élèves sont scolarisés dans le second degré à la rentrée 2023](#) », Note d'Information n° 23.51, DEPP, décembre 2023.
- **DEPP**, « [L'état de l'École - 2023](#) », L'état de l'École n° 33, octobre 2023.



Retrouvez les données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

